



Extrait du Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

<http://www.chez-albert.fr/En-direct-d-un-taxi-reglo,242.html>

Cab-crash test

En direct d'un taxi réglo

- Feuilletons - Le très meilleur de février 2012 -



Date de mise en ligne : mardi 21 février 2012

Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

Pour son feuilleton cette semaine, Albert vous propose le very meilleur des trois grands dossiers qu'il a épluchés ce mois-ci : le mal-logement, la sécurité, les taxis marseillais. Trois sujets qu'Albert et radio Grenouille croiseront vendredi pour un grand débat avec François Thomazeau, écrivain et journaliste.

Aujourd'hui, Albert revient sur la révolution engagée dans le monde des taxis marseillais. Après le grand coup de balai entamé par la PJ et le coup de pression mis par la préfecture, la profession tente de reprendre un fonctionnement normal... Test en live et en moumoute sur le volant à la nouvelle station de la gare Saint-Charles.

Chapitre 2 : où Albert se confronte aux limites du journalisme embedded

C'est une info exclusive Albert : un -au moins- des neuf cents taxis de la gare Saint-Charles respecte le code des « droits et devoirs » édictés par la mairie. Si si. Pour vous ramener ce scoop au péril de ma vie et des maigres finances d'Albert, j'avais établi un vrai plan de bataille. Car il ne faut pas te leurrer lecteur : tout comme toi, le journaliste a lui aussi un demi-sourire aux lèvres quand il entend que « désormais, les taxis de la gare Saint-Charles vont respecter la loi ». Seulement, comment confirmer ou infirmer cette affirmation ? Un test grandeur nature s'impose.

Scandaleusement trop court. Ce matin, donc, je me mets en route vers la gare, fourbissant mon plan de bataille. Premier choix stratégique : quel itinéraire ? Tenter la préfecture, pour voir si on me balade partout en ville comme l'a dit Hugues Parant ([voir notre épisode précédent](#)) ? Ou alors tenter l'itinéraire « trop court pour être rentable [1] » pour voir si le tri des courses continue bel et bien ?

J'hésite j'hésite, puis finis par trancher pour le voyage court : me vient en mémoire la mésaventure de mon beau-frère Olivier qu'un chauffeur de la gare avait obligé à prendre une autre passagère avec lui, elle allant au Pharo, pour « rentabiliser la course », en violation de toutes les règles en vigueur. Autre avantage du trajet court : si mon chauffeur m'envoie bouler, je peux toujours lui proposer la préfecture en plan B. Va donc pour un trajet court, le plus scandaleusement minuscule (« cinq minutes à pied » dixit le site de l'hôtel) : direction l'hôtel Mercure Centre-Bourse.

Pas de clignotant. Pour faire bonne figure, je me munis d'une petite sacoche bien remplie et d'un post-it où est griffonnée l'adresse de l'hôtel. Depuis le quai, je me mêle à la foule de passagers descendant du TGV Paris. Fail #1 : à hauteur des escalators, tout le monde bifurque et s'engouffre dans le métro.

Me voilà seul face au quai des taxis. Au temps pour la longue période d'observation du taximan dans son nouveau milieu naturel... Une longue berline Mercedes grise attend à l'arrêt. Je m'approche, monte à l'arrière, bonjour, montée de suspense... « -On va où ? [Faisant semblant de regarder son post-it...] -Alors, euh... Mercure Centre Bourse ! -C'est parti... ». Oui lecteur tu as bien lu : PAS UNE protestation, PAS UN soupir, RIEN !!!! A peine une entorse aux « droits et devoirs » en ne m'aidant pas à monter, et une entaille au code de la route en oubliant les clignotants tout au long du trajet. Pas de pot, alors que d'autres confrères font toujours état de [refus de course à la gare Saint-Charles](#), je suis tombé sur le gars réglo.

Me reste tout de même une autre info à vérifier : les taxis roulent-ils pour le maire ? Las ! En plus d'être honnête, mon taxi est taiseux. La circulation ? « Oh, ça va encore, ça roule. » La politique ? « Bah, vous savez... » Et sinon, pas trop froid ? « Ça va un peu mieux aujourd'hui ». On arrive au Mercure. Tarif de la course : 6,20 Euros, minimum

préfectoral, réglo jusqu'au bout. Je descends, un peu dépité. Que faire ? Remonter à Saint-Charles et enchaîner jusqu'à trouver un taxi véreux ? Et même si je le trouve, comme avait dit un étudiant en journalisme, « est-ce que ça va être vraiment représentatif ? » ? Pas forcément, non. Mais pas moins représentatif que mon chauffeur honnête et taiseux.

À LIRE AUSSI : [l'intégralité de notre dossier taxis](#)

DEMAIN : balade en tout sécurité à la Plaine

[1] Selon le Conseil de la concurrence, le gel du nombre de taxis décidé par la mairie en 1998 et surtout l'entente illégales entre les syndicats, pour fixer le prix de reventes des licences à 30 000 Euros de 2002 à 2006, ont conduit les chauffeurs à privilégier les courses les plus rentables, au détriment de l'accroissement du nombre de courses qui aurait pu résulter du développement économique et touristique de la ville.